



Services Paroissiaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 Robert Lépine 418-339-2780

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Raymond Beaudoin 418-339-4010

Incendie/ Ambulance/Police : 911

Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

René Savard, directeur général

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Service des Loisirs

Katy Grandbois 418-339-2543

O.M.H – H.L.M.

Bernard Arsenault 418-268-3993

Travaux publics

Vital Naud 418-339-2543

Presbytère 418-339-2951

François Paradis, curé

Michel Laquerre, président 418-339-3784

Françoise Marcotte, secrétaire

Entraide St-Casimir 418-339-3234

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain

Services Québec : 1-877-644-4545.



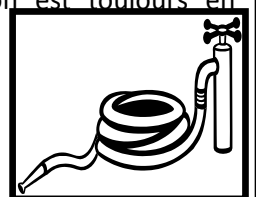
Prochaine publication : 30 juin 2016 (pour l'édition juillet/août 2016)

Date de tombée : 15 juin 2016 (après cette date, aucun article ne sera accepté).

Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur. **Surveillez les avis subséquents sur le site www.saint-casimir.com**

La Municipalité de Saint-Casimir





Abrégé de la séance ordinaire du 9 mai 2016

- Adoption du Règlement numéro 145-2016 modifiant le Règlement numéro 092-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.
- Paiement du décompte progressif # 2 à l'entreprise Construction RO inc. de Trois-Rivières dans le cadre du projet de monte-personne au montant de 55 321.19\$ (taxes incluses).
- Instauration en date du 9 mai 2016 de la procédure suivante en regard des animaux errants sur le territoire de la municipalité : suite à la réception d'un signalement d'un animal errant, procéder rapidement à sa capture; vérifier si l'animal porte une licence, si oui, le transporter sans délai chez le propriétaire et lui remettre l'animal. Si non, transporter immédiatement l'animal à la SPA de la Mauricie; la Municipalité s'engage à défrayer à la SPA Mauricie l'ensemble des services dispensés à l'animal; advenant que l'animal soit récupéré par le propriétaire à la SPA Mauricie, de facturer celui-ci pour les frais encourus par la municipalité.
- Demande d'une aide financière de 40 000\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2016-2017 du ministère des Transports du Québec afin de procéder au pavage de diverses sections du Rang Sainte-Anne à savoir +/- 1000 mètres. La municipalité contribuera pour un montant de 40 000\$ dans ce projet estimé à 80 000\$. Ce projet sera financé via le Surplus accumulé affecté de l'ancienne paroisse.
- Demande à la compagnie Telus d'augmenter la qualité de son service Internet sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Casimir.
- Le conseil accorde une dérogation mineure visant à permettre sur le lot 3 928 672 situé dans la zone Ra/a-8 la construction d'un garage privé isolé aux dimensions suivantes : hauteur de 7,62 mètres par 15,25 mètres de profondeur par 9,15 mètres de largeur avec des murs de 4,26 mètres de hauteur et des portes de garage de 3,65 mètres de hauteur.
- Demande à la ministre de la Justice, Mme Stéphanie Vallée, de désigner monsieur Robert Lépine, conseiller de la Municipalité de Saint-Casimir, comme célébrant compétent pour célébrer des mariages et des unions civiles sur son territoire.
- Le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux d'amélioration du réseau routier local selon les modalités établies dans le cadre du volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 13 juin 2016 à 20h00.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier



Stratégie québécoise d'économie d'eau potable



Projet pilote de compteurs d'eau

Une saine gestion de l'eau potable repose d'abord sur une bonne connaissance de l'utilisation que l'on en fait. Afin de mieux connaître la consommation d'eau sur le territoire, la Municipalité de Saint-Casimir met en branle un projet pilote d'installation de compteurs d'eau auprès de résidences, de commerces, d'industries et de fermes.

Sur une base volontaire, les citoyens intéressés à prendre part à cette étude doivent communiquer, par téléphone, leurs coordonnées au bureau municipal d'ici le 30 juin prochain. L'installation des compteurs d'eau est aux frais de la municipalité.

Type d'établissement	Nombre
Résidences	2
Commerces	2
Industries	2
Fermes	2

Par ailleurs, mentionnons que la tarification au compteur d'eau, pour l'année 2016, est actuellement de 1,50\$ du mille litres d'eau et que la tarification à l'unité est de 272.83\$ pour le réseau du village et de 307.67\$ pour le réseau du Pied de la Montagne.

Par l'analyse des résultats compilés, la Municipalité de Saint-Casimir souhaite dresser un bilan sommaire de la situation afin de vérifier les avantages, tant pour les citoyens que pour la municipalité, en ce qui regarde l'utilisation de compteurs d'eau comme élément à inclure dans sa stratégie d'économie d'eau potable.

Dominic Tessier Perry, maire

Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture

Ouvert à l'année les vendredis et les samedis	Du 1 ^{er} avril au 30 novembre Vendredi : 08h00 à 16h45 Samedi : 08h00 à 15h45	Du 1 ^{er} décembre au 31 mars Vendredi : 08h00 à 15h45 Samedi : 08h00 à 15h45
Lundi	À compter du 1er mai 2016 08h00 à 12h00	

Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture

Ouvert les mercredis et les samedis	Du 15 avril au 15 novembre Mercredi : 08h00 à 16h45 Samedi : 08h00 à 16h45	Fermé le reste de l'année
-------------------------------------	--	---------------------------



**Les journaux, les papiers et les cartons sont recyclables.
On les dépose dans le bac vert!**



Merci de votre participation.

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

laregieverte.ca



**Des contenants de métal
et des boîtes de conserve...**

**Ça se conserve, mais une fois vide,
Ça se récupère dans le bac vert!**

Merci de votre participation.

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf
laregieverte.ca

COPIE DE RÉSOLUTION DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR

À cette séance ordinaire tenue le 9^e jour de mai 2016 étaient présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablon, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Robert Lépine Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-05-09-100

LOI SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DE L'ANIMAL

CONSIDÉRANT qu'une plainte a été déposée au MAPAQ contre la Municipalité de Saint-Casimir à l'effet qu'elle recueillait des animaux errants et agissait à titre de fourrière sans détenir de permis dudit ministère;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Casimir doit se conformer à la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*;

CONSIDÉRANT que la Société protectrice des animaux (SPA) de la Mauricie accepte de recueillir les animaux errants provenant du territoire de la Municipalité de St-Casimir;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'INSTAURER en date du 9 mai 2016 la procédure suivante en regard des animaux errants sur le territoire de la Municipalité de Saint-Casimir;

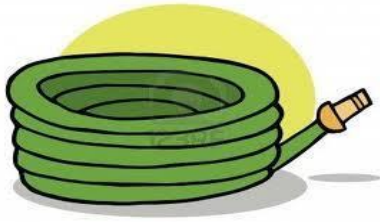
- 1- Suite à la réception d'un signalement d'un animal errant, procéder rapidement à sa capture;
- 2- Vérifier si l'animal porte une licence, si oui, le transporter sans délai chez le propriétaire et lui remettre l'animal. Si non, transporter immédiatement l'animal à la SPA de la Mauricie;
- 3- La Municipalité de Saint-Casimir s'engage à défrayer à la SPA Mauricie l'ensemble des services dispensés à l'animal;
- 4- Advenant que l'animal soit récupéré par le propriétaire à la SPA Mauricie, de facturer celui-ci pour les frais encourus par la municipalité.

DE transmettre une copie de cette résolution au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

ADOPTÉE

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry
Maire



Périodes d'arrosage

À moins d'avis contraire de la part de la Municipalité, l'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

L'arrosage manuel d'un potager est aussi permis en tout temps à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Par ailleurs, l'article 22.2.1 du *Règlement 124-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et l'usage de l'eau potable*, nous indique que l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour les immeubles dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour les immeubles dont l'adresse est un chiffre impair.

De plus, l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par un système d'arrosage automatique est permis uniquement entre 3 h et 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Pour ce qui concerne les véhicules, les entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment, l'utilisation de l'eau provenant du réseau de distribution d'eau potable municipal pour le lavage des véhicules est permise en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

L'utilisation de l'eau provenant du réseau de distribution d'eau potable municipal pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des terrasses, des balcons ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 15 mai et du 15 septembre au 31 octobre de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant un tel lavage.

Enfin, quiconque contrevient à une disposition du *Règlement 124-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et l'usage de l'eau potable*, commet une infraction et est passible :

- a) s'il s'agit d'une personne physique :
 - d'une amende de 100 \$ pour une première infraction;
 - d'une amende de 300 \$ pour une première récidive;
 - d'une amende de 500 \$ pour toute récidive additionnelle.
- b) s'il s'agit d'une personne morale :
 - d'une amende de 200 \$ pour une première infraction;
 - d'une amende de 600 \$ pour une première récidive;
 - d'une amende de 1 000 \$ pour toute récidive additionnelle.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
(418) 339-2543



TIRAGE AU SORT POUR LA LOCATION DU GÎTE DE L'ÉCUREUIL ET DE LA SALLE PAROISSIALE
POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2016-2017

Sur le principe **d'un (1) coupon par adresse de résidant de St-Casimir** le tirage au sort aura lieu avant la séance régulière du conseil du 13 juin 2016 laquelle débutera à 20h00. Toute la population est la bienvenue pour y assister.

Les coupons dûment complétés devront **être reçus au plus tard** dans la journée du **13 juin 2016 à 12h00** aux bureaux de la municipalité situés au 220 boulevard de la Montagne.

À noter que le prix de location des établissements s'applique et que le permis de réunion (boisson) est aux frais des participants.

Pour participer, il suffit simplement de compléter le coupon de participation suivant en indiquant vos choix d'établissements ainsi **qu'une (1) date seulement par établissement.**

Bonne chance à tous!

Coupon à découper et à retourner :

COUPON DE PARTICIPATION

Tirage au sort pour la location du Gîte de l'Écureuil et de la Salle paroissiale pour la période des Fêtes 2016-2017

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Gîte de l'Écureuil : (24) (25) (26) (30) (31) décembre 2016 (01) (02) janvier 2017

Salle Paroissiale : (31) décembre 2016 (01) janvier 2017

Intégrité des emprises routières du ministère des Transports

À la demande du ministère des Transports, voici de l'information sur les lois et règlements en vigueur lors de la construction d'un nouvel accès, de l'organisation d'un événement sur la voie publique, de l'installation d'une affiche publicitaire ainsi que pour toute autre intervention effectuée à l'intérieur de l'emprise d'une route à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

- Accès à une propriété

Comme une partie de chaque entrée privée est située à l'intérieur de l'emprise routière, toute construction d'un nouvel accès ou modification d'un accès existant exige, au préalable, l'obtention d'une autorisation du Ministère (article 23 de la *Loi sur la Voirie*) afin qu'elle soit aménagée conformément aux critères de sécurité minimums. L'installation de nouvelles boîtes aux lettres dans l'emprise de la route est aussi assujettie à la même autorisation. De plus, chaque propriétaire est responsable de l'entretien de son accès, même la partie dans l'emprise du Ministère. Cet entretien inclut entre autres le nettoyage du ponceau et de ses extrémités afin d'assurer le drainage efficace des fossés de la route.

- Utilisation d'une route à l'entretien du MTMDET pour un événement populaire ou sportif

Toute activité d'une municipalité/ville, d'un organisme ou d'un particulier dont le déroulement est prévu en tout ou en partie sur une route à l'entretien du Ministère doit préalablement être autorisée par ce dernier.

- Affichage le long d'une route à l'entretien du MTMDET

Les articles 304 et 305 du *Code de la sécurité routière* interdisent à quiconque l'installation de tout panneau d'affichage publicitaire à l'intérieur de l'emprise d'une route sans avoir obtenu une autorisation du Ministère. De plus, tout affichage à l'extérieur de l'emprise est soumis aux dispositions de deux lois :

- ◆ Lois sur la publicité le long des routes (L.R.Q., c. P-44);
- ◆ Loi interdisant l'affichage publicitaire le long de certaines voies de circulation (L.R.Q., c. A-7.0001).

Le requérant doit s'adresser au Ministère pour l'obtention d'un permis, le cas échéant.

- Permission de voirie

Toute intervention à l'intérieur de l'emprise de la part d'un entrepreneur, d'une compagnie de services publics, d'une municipalité/ville ou de tout autre intervenant doit être précédée de l'émission d'une permission de voirie ou d'un permis d'intervention, selon le cas, délivré par le Ministère (articles 37 et 38 de la *Loi sur la voirie*). De plus, avant de procéder aux travaux, l'intervenant ou son représentant doit avoir en sa possession la permission de voirie ou le permis d'intervention dûment signé par le Ministère.

Ces mesures ont pour but d'éviter à la municipalité ainsi qu'aux citoyens de devoir déboursier des frais subséquents afin de corriger des travaux non conformes, d'accroître la durée de vie utile des infrastructures routières et d'assurer la sécurité de tous les usagers du réseau routier.



FILLES D'ISABELLE



La ***prochaine réunion mensuelle des Filles d'Isabelle Cercle Mgr Maurice Roy*** se tiendra le mercredi 1^{er} juin, au Chavigny à 16h30, suivie du souper marquant la fin de l'année isabellienne. Prix de présence à apporter si possible. Merci de votre présence!

Louiselle Soulard, chancelière

MESSE ANNUELLE DES MALADES

Invitation spéciale du CERCLE des Filles d'Isabelle MGR MAURICE ROY SAINT-CASIMIR, à TOUS LES PAROISSIENS de *l'Unité pastorale de l'Ouest de Portneuf* et des paroisses environnantes, à tous les responsables et précieux bénévoles des Centres d'hébergement et Maisons des aînés, à venir participer à la MESSE DES MALADES, célébrée par notre aumônier, l'abbé François Paradis, * DIMANCHE LE 12 JUIN 2016 à 10h30, en l'église de Saint-Casimir.*

Pour cette occasion, vous pourriez offrir à un parent, un ami, un voisin, aux prises avec des problèmes de santé, *dans un Centre ou à domicile* de covoiturer avec vous et de les accompagner.

Remerciements sincères à tous pour votre présence et l'intérêt que vous portez à cette activité annuelle.

MERCI aux RESPONSABLES et BÉNÉVOLES, d'avertir les familles des résidents, de faciliter, de favoriser les déplacements des aînés et des personnes avec des conditions physiques diminuées afin qu'ils puissent prendre part à cette messe à l'église *où il y aura l'ONCTION DES MALADES*.

Nous vous attendons nombreux à cette célébration qui, grâce à vous, s'avérera un succès. Au plaisir de vous y accueillir!

Louiselle Soulard, chancelière

Filles d'Isabelle, Cercle Mgr Maurice Roy St-Casimir

Tél. 418-339-2852

GROUPE VOYAGES QUÉBEC

8-9-10 juillet 2016 : **Boston et les châteaux.**

25 juillet 2016 : **La Maison du Bootlegger et croisière sur la rivière Malbaie.**



Pour information : Sophie Tessier 418-325-5260 ou 418-339-2870

LOGEMENT À LOUER AU HLM DE SAINT-CASIMIR

Logement 3 1/2 non meublé, à prix modique, à louer à l'office municipale de Saint-Casimir.

Pour information, demander Bernard Arsenault 418 268-3993

Campagne de charité 2016 2^e tirage

Voici les gagnants du 2^e tirage de la Campagne de charité 2016 tenu dans l'église dimanche le 24 avril 2016. 1^{er} prix de 200 \$ à Marcel Béland, 2^e prix de 100 \$ à Claire Paquet, 3^e prix de 50 \$ à Huguette Martin. Bravo aux heureux gagnants! Prochain tirage : 29 mai 2016.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veuillez prendre note que le bureau de la municipalité sera fermé le **vendredi 24 juin 2016** pour le congé de la Fête nationale du Québec ainsi que le **vendredi 1^{er} juillet 2016** pour le congé de la Fête du Canada.

Versements de taxes : 31 mai, 31 juillet et 30 septembre 2016.



Un soutien pour le développement des communautés et du territoire portneuvois !

La MRC de Portneuf vient de lancer le Fonds de soutien aux projets structurants. Ce nouveau fonds prend le relais du fonds du Pacte rural. Il est lié à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, qui se traduit par le biais de soutien technique et financier pour la réalisation de projets structurants pour le développement des communautés et du territoire rural portneuvois.

Toutes les modalités relatives au fonds sont présentées dans la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*. Vous devez d'abord vous référer à cette politique pour connaître l'ensemble des modalités.

Pour connaître la démarche à suivre et télécharger les documents, rendez-vous à www.mrc.portneuf.com dans la section « Documentation » sous l'onglet « Fonds ».

Pour valider votre admissibilité, obtenir un soutien technique ou pour toute autre information, veuillez contacter Stéphanie Poiré au 418 285-3744 poste 230 ou à stephanie.poire@mrc-portneuf.qc.ca



CERCLE DE FERMIÈRES

RÉUNION MENSUELLE 8 JUIN

SOUPER PIQUE-NIQUE À 17H30

Pour souligner la fin de notre saison, un pique-nique aura lieu le mercredi 8 juin à 17h30 au kiosque sur le terrain des loisirs. Apportez votre lunch et venez nous rejoindre. En cas de pluie, l'activité se tiendra au Centre Paroissial.

Suivra l'assemblée générale annuelle à 19h30 au Centre Paroissial.

Programme : Artisanat : Pièce confectionnée à votre choix pour la fête Champêtre
Réalizations faites dans le mois

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À L'ACTUELLE AU COÛT DE 25.00\$

JUIN : Mois de recrutement pour de nouvelles membres.

Vous aimeriez vous joindre à notre Cercle, n'hésitez pas à communiquer avec le conseil d'administration :
Huguette Marcotte, présidente : 418-339-2957, Ginette Beaudoin, vice-prés. :418-339-2718,
Solange Talbot, secrétaire : 418-339-2540, Guylaine Petitclerc, conseillère #1 : 418-339-4040
Danny Plouffe, conseillère #2 : 418-339-3907

Le local est ouvert à toutes nos membres, le vendredi de 13h00 à 15h30 jusqu'au 27 mai inclusivement.

Il sera fermé pour la période estivale du 3 juin au 12 août inclusivement.

****À votre agenda :** Vendredi le 19 août de 13h00 à 15h30, apportez vos pièces au local pour le kiosque des Fermières à la fête champêtre qui aura lieu dimanche le 21 août. Merci à l'avance à toutes nos artisanes.

BON ÉTÉ À TOUTES NOS MEMBRES.

Ginette Beaudoin, rédactrice.

ENTRAIDE SAINT-CASIMIR

Nous demandons votre collaboration afin que les articles déposés dans le bac de dépôt soient **mis dans des sacs.**

Merci de votre compréhension.

Louissette Jobin

Saint-Casimir 2000 Inc.

Développement industriel et commercial

Avons-nous été oubliés?

40 millions d'investissement de Telus...

Comité St-Casimir 2000 inc. se pose la question...?

Pourquoi dans cet article, St-Casimir est exclu? Est-ce un **oubli** du journal? Ou serait-ce que nous ne sommes **pas** dans le projet?

Le comité St-Casimir a été mis au courant de cet article par M. Vital Tessier et nous, le comité, avons décidé de ne pas laisser la population de St-Casimir sans réponses. Avec l'aide de nos dirigeants, nous demanderons à Telus leur position via M. Robert Lépine, membre du comité et conseiller municipal.

Jean Pierre Bouchard Prés. Comité St-Casimir 2000 inc.

2

Le journal Nouvelles Économiques | Volume 2 – Numéro 1 | Mai 2016

TELUS investit 40 millions de dollars dans la région de Q

Yvon Giroux
redaction@journal-local.ca

TELUS investit 40 millions de dollars dans la grande région de Québec cette année notamment pour bonifier la vitesse et la capacité de son réseau sans fil avec la toute dernière technologie LTE en plus d'étendre son réseau de fibre optique aux résidences dans huit communautés de la proche banlieue de la Capitale-Nationale : Pont-Rouge, Saint-Apollinaire, Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Gilles, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Léonard-de-Porteuf, Saint-Marc-des-Carières et Saint-Raymond. Ce déploiement, qui a lieu en collaboration avec le programme du gouvernement fédéral *Un Canada branché*, permettra aux clients de TELUS de profiter de la technologie la plus évoluée au monde.

« Un accès direct à la fibre optique permet de profiter des possibilités infinies d'Internet

aujourd'hui et pour les décennies à venir », souligne Clément Audet, vice-président, Marché consommateurs de TELUS. « L'investissement dans nos réseaux de la grande région de Québec nous permet d'optimiser le quotidien des familles et entreprises qui ont accès à de meilleurs soins de santé, des outils de travail plus performants et du divertissement à la fine pointe de la technologie autant à la maison qu'en déplacement. Grâce à cette grande connectivité, nos clients nous reconnaissent comme étant le fournisseur de télécommunications le plus recommandé au Québec et nous leur en sommes reconnaissants. »

Plusieurs familles de Pont-Rouge, Saint-Apollinaire, Saint-Lambert-de-Lauzon et Saint-Raymond ont déjà accès au réseau de fibre optique de TELUS jusqu'à la maison. Les 650 membres de l'équipe de la région continuent le déploiement pour rejoindre plusieurs milliers de foyers additionnels de la grande région de Québec d'ici la fin de l'année.

Plus spécifiquement, les investissements de TELUS cette année dans la grande région de Québec permettent de :

- **Fibre optique à la maison** : Déployer le réseau de fibre optique d'un gigabit à des milliers de familles de Portneuf et Lorbinière. Avec cet investissement, TELUS prévoit continuer à élargir sa gamme de services OPTIK. Internet et télé, notamment avec un nouveau plan haute vitesse qui atteindra 250Mb/s (mégabits par seconde). La fibre optique permettra également de supporter l'évolution de la technologie 4K sur Télé OPTIK, bonifiant la qualité de l'image ainsi que la gamme de contenu déjà disponible dont Netflix et Tou.tv accessibles directement sur le téléviseur.
- **Télé OPTIK** : Continuer le déploiement de Télé OPTIK dans la proche banlieue de Québec. Le service de télévision, qui est le plus recommandé au Québec, est déjà disponible au sein d'une dizaine de communautés de la région.



La Voix des Jardins

Bonjour à vous population de Saint-Casimir,

Cet été, je me lance dans un nouveau défi: celui de directrice et porte-parole de l'évènement "La Voix des Jardins" qui aura lieu en juillet.

La Voix des Jardins vous permettra de découvrir des talents d'artistes de notre comté.

Ces rencontres, en soirée, d'une durée d'une heure auront lieu sur des thèmes de musique différents. Je vous communiquerai les horaires et programmations en début de juillet.

Je remercie à l'avance mes partenaires et commanditaires qui nous ont permis d'approcher ces artistes qui vous feront partager leur passion et leur univers musicaux.

Michel Matte
 DÉPUTÉ DE PORTNEUF
 Tél.: 418 268-4670 Téléc.: 418 268-4823
 Sans frais : 1-855-383-0712 michel.matte.port@assnat.qc.ca
 1700, boulevard Bonin-Dussault # 154
 Saint-Marc-des-Corbières G0A 1R0

Desjardins
 Caisse de l'Ouest de Portneuf

LA COOPÉRATION
 AU SERVICE
 DES GENS D'ICI

Chapleau St-Casimir
 North-Beaufort St-Nardise
 St-Adolphe St-Tite
 St-Basile

Unimat **Sonic** **La Coop**
 Universt

WWW.UNIVERST.COOP

Godin Station Service Inc.



Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre et à bientôt!



Katherine Perreault
Directrice / Porte Parole

La Voix des Jardins

MA BONTÉ EST
EN RÉCIDIVE

DÉFI
TÊTES
RASÉES

leucan 



Rémy Vohli, président de V DHL inc.
François Richiard, jeune porte-parole
Guy Denis, maire de St-Marc-des-Carrières



Saint-Marc-
des-Carrières
De service, de nature



COURRIER
de PORTNEUF



Desjardins
Café de l'Équipe de Portneuf



PORTNEUF
SAMEDI 4 JUIN 2016
13 H À 16 H
1600, BOUL. BONA DUSSAULT
ST-MARC-DES-CARRIÈRES
tetesrasees.com

PARTICIPEZ OU DONNEZ
POUR SOUTENIR DES
MILLIERS D'ENFANTS
ATTEINTS DE CANCER
ET LEUR FAMILLE.

PRÉSENTÉ PAR
Proxim 

Cuisines collectives du Carrefour F.M. Portneuf



Vous êtes une **famille monoparentale**, une **famille recomposée** ou une **personne seule**?
Vous demeurez dans Portneuf et vous êtes à **faible revenu** ?

Vous désirez **cuisiner** en groupe des recettes simples et repartir à la maison avec ces mets cuisinés, et ce, à **faible coût**?

Inscrivez-vous pour participez aux **cuisines collectives** !

Pour informations et pour inscriptions :
418-337-3704 ou sans frais 1-888-337-3704

*Vous vous sentez **seul** et vous désirez faire de **nouvelles amitiés** ?*

Venez participer aux rencontres de **Café-causerie** à St-Raymond les mardis et à Donnacona les mercredis!

Pour informations et pour inscriptions :
418-337-3704 ou sans frais 1-888-337-3704



FABRIQUE SAINT-CASIMIR

Fête champêtre

21 août 2016

Réservez votre date. Il y aura un marché aux puces à la fête champêtre, pour les personnes intéressées, vous avez deux options : soit réserver votre table à 15 \$ et vendre vos articles vous-même ou nous les donner, au profit de la Fabrique en les apportant le plus tôt possible.

Nous aurons encore la messe en plein air, suivie d'une criée, puis, une épluchette de blé d'Inde, hotdogs sur place, desserts et breuvages. Il y aura un bingo et autres activités en après-midi suivi d'un souper spaghetti vers 17 h.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES : Vous avez des idées nouvelles qui pourraient nous aider. Vous aimeriez participer à l'organisation ou simplement donner du temps durant la journée! Nous sommes à la recherche de bénévoles pour faire de cette journée un succès. Pour informations : 418-339-2951 (presbytère sur les heures de bureau)



COMMUNIQUÉ

La grande journée des petits entrepreneurs 2016 – 18 juin 2016

ÉVEILLER LA PASSION DES AFFAIRES DÈS L'ENFANCE

MRC de Portneuf, le 3 mai 2016 – La grande journée des petits entrepreneurs 2016 est lancée! Pour une troisième année, des enfants âgés de 5 à 12 ans de toutes les régions du Québec mettront sur pied leur petite entreprise d'un jour pour la dévoiler au grand public le 18 juin prochain. Fier collaborateur régional, le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf encourage les jeunes Portneuvois à participer.

Sous la thématique « Rien ne m'arrête », l'événement permettra d'éveiller les jeunes à l'entrepreneuriat et de développer leur autonomie, leur créativité, leur sens des responsabilités et de l'effort au travail, dans un contexte familial et festif.

Les inscriptions se font au www.petitsentrepreneurs.ca et plusieurs outils sont accessibles aux participants et à leurs parents pour les aider à créer et à promouvoir leur entreprise, notamment le guide des petits entrepreneurs et du matériel personnalisable (affiche, cartes d'affaires) et promotionnel (t-shirt, ballons, etc.).

Grande nouveauté cette année, une application mobile a été créée pour permettre à la population de repérer facilement les différentes places d'affaires des petits entrepreneurs de leur région afin de les visiter le 18 juin. Les kiosques prendront place devant les résidences des enfants et des rassemblements seront aussi organisés.

Les coprésidents d'honneur de l'événement sont Mme Michèle Boisvert, première vice-présidente, Rayonnement des affaires à la Caisse de dépôt et placement du Québec, et M. Alexandre Taillefer, associé principal chez XPND Capital.

L'événement est mis sur pied par l'OBNL Petits entrepreneurs et présenté par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Plusieurs partenaires privés contribuent également au succès de cette journée, soient : SFL Partenaire de Desjardins Sécurité financière, LEVESQUE Stratégies & Affaires publiques, MIREGO, Kabane. Espace créatif et Toast Studio.

-30-

Source : La grande journée des petits entrepreneurs

Renseignements :

Paméla Champagne-Côté, directrice des communications

LEVESQUE Stratégies & Affaires publiques

418 476-1674

Collaboratrice régional :
Stéphanie Lépine
Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf
418 337-6460

slepine@cspportneuf.qc.ca

Merci à nos partenaires OR



HILL+KNOWLTON
STRATÉGIES

MIREGO

Kabane.

éléments PROTECTIONS



Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir

AVIS DE CONVOCATION Vingtième Assemblée Générale Annuelle

Les membres, **principaux et associés**, de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir sont convoqués à l'Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu le **dimanche 5 juin 2016 à 14h** à l'Auberge du Couvent, 370 boul. de la Montagne. Gracieuseté de la Fondation du patrimoine de Saint-Casimir. Un café sera servi.

Pauline Gendron secr

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir 510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0

Baptêmes, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Gronlines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir (2003) (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (2 ^e édition 2014) (437 pages)	40\$
Saint-Casimir Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	45\$
Histoire civile de Saint-Casimir (338 pages)	30\$

En vente au secrétariat de la SHGSC 339-3130 - Auberge du Couvent 339-3232 –
Presbytère 339-2951 - Municipalité 339-2543 ou par la poste à l'adresse sus-mentionnée,
dans ce cas ajouter 25%.

La cotisation annuelle est fixée à 20\$. Les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent faire parvenir leur inscription à l'adresse indiquée.

Pauline Gendron, secr.

SERVICE DES LOISIRS

Club de marche de Saint-Casimir.

Tu aimes marcher, mais tu ne veux pas le faire seul, joins toi au club de marche.

Quand : tous les mardis

Lieu de départ : stationnement de l'église

À quel heure : 18h30

Pour toutes informations contacter : Caroline Bélanger au 418-339-2732

ou Huguette Falardeau au 418-339-2669



Vous êtes tous les bienvenues.



Je suis à la recherche de bénévoles pour la fête de la pêche samedi le 4 juin de 8h à 15h et la fête Nationale du Québec de 10h à 15h. Si vous aimeriez vous impliquer dans le déroulement de ces activités, laissez-moi vos coordonnées au (418) 339-2543.



Fête nationale du Québec le 24 juin 2016



Programmation de la journée :

- Maquillage avec Lavi création pour tout le monde de 10h à 12h et de 13h à 14h.
- Quatre jeux gonflables seront disponibles de 10h à 14h45.
- Un spectacle pour enfant sera offert à 15h, il y aura de l'animation avant le spectacle et après. Le spectacle s'appelle 'BARATINS LÉGENDAIRES' avec Général Patante.
- Tournoi de pétanque amicale toute la journée. Aucune inscription n'est nécessaire. Présentez-vous au terrain et formez vos équipes. Nous faisons cette formule pour faire connaître ce joyeux passe-temps ☺
- Des rafraichissements et des grignotines seront en vente sur place ainsi que des hot-dogs sur l'heure du diner. Les profits iront au local des jeunes de Saint-Casimir et aux loisirs. Venez les encourager en grand nombre.

Au terrain des loisirs, rue des Pionniers, berges de la Rivière Niagarette

Déroulement de la journée

8h : Les 15 premiers enfants de Saint-Casimir qui viendront s'inscrire recevront un permis de pêche pour un an. À partir de 8h30, il y aura un spécialiste de chez Pro-Nature qui viendra nous donner quelques conseils, de l'information sur le poisson et aider les plus petits.

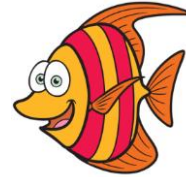
Aux alentours de midi : Pique-Nique familial pour la Fête des Voisins sur le terrain des loisirs près de la rivière Niagarette. Je prendrai des photos pour participer au concours de la fête des Voisins.

Les jeunes du Local des Jeunes feront la vente de superbes hotdogs (jus, liqueurs, croustilles) pour ceux et celles qui n'auront pas de dîner. Une partie des profits ira au local des jeunes.

Jusqu'à 15h : On pêche ☺

Si tu veux gagner des prix voici ce que tu dois faire :

- Participer à la fête de la pêche.
- Participer au concours de dessin.
- Pêcher le plus petit poisson
- Pêcher le plus gros poisson
- Pêcher le plus grand nombre de poissons en 30 minutes.



Il y aura une piscine de poissons pour les tout-petits enfants de 2 ans à 5 ans. Alors, apporte ta canne à pêche, un contenant pour rapporter ton poisson et ton sourire☺. Je t'attends.



Katy Grandbois, Coordonnatrice des loisirs

Vous aimeriez qu'un cours en particulier vous soit offert à la prochaine session? Vous seriez intéressé à donner un cours? Proposez vos idées en ce qui concerne des activités et des événements? Ou tout simplement me communiquer vos commentaires? Écrivez- moi à l'adresse suivante : loisirs@saint-casimir.com ou au bureau municipal : 418-339-2543. Du lundi au jeudi entre 8h15 et 16h15



Katy Grandbois
Coordonnatrice des loisirs

Venez encourager nos jeunes au terrain des loisirs les lundis, mardis et vendredis soir !

Local des jeunes de Saint-Casimir

Apporte ta gang et
viens t'amuser à
ton local !!!

Nos installations :

- Salon
- Ordinateurs
- Table de missisipi
- Jeux de société
- Jeux vidéo
- Micro-ondes
- Table de billard (à venir)
- Table de ping pong (à venir)
- Etc.

Les activités:

- Soirée cinema
- Gymnase de l'école primaire
- Décorer le local
- Patinoire (hiver)
- Soirées thématiques
- Quilles
- Volleyball
- Etc.

Horaire :

(Sujet à changement pour l'été)

Jeudi (12-17 ans)
18h00-21h00

Vendredi (12-17 ans)
18h00-22h00

Samedi soir (12-17 ans)
18h00-22h00

Cordonnées :

418 339-3110

540 boul. de la Montagne, Saint-Casimir

ldjstcasimir@outlook.com

<http://ldjstcasimir.wix.com/local-des-jeunes>

Petites annonces

Terrains à vendre

1-Très beau terrain prêt à être construit, proche des centres commerciaux, avec services d'aqueduc et d'assainissement des eaux, situé boulevard de la Montagne et coin de la 10^{ème} rue. Lot 163-30 (10 260.4 pi. car.)

2-Terrain boisé, possibilité de construction, situé avant Mme Sylvie Thibault (# civique 770), boulevard de la Montagne. Lot 163-24 (16 027.4 pi. car.) avec services d'aqueduc.

Louiselle Soulard **(418) 339-2852**

Grand terrain de 34,850 PC sur le bord de la rivière Ste-Anne, juste à côté du 610 Rang Rapide Nord St-Casimir. Avec service d'aqueduc municipal.

1,25 \$ PC prêt à construire, terrain plat.

Harold DuSablon (418) **802-3517**

La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 7 500\$;

Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir
Téléphone : (418) 339-2543

Nouveau!

municipalité de
Saint-Casimir

Développement résidentiel municipal
(avec tous les services)

1,50\$
du pied carré

1 ^{ère} phase			2 ^e phase			
Zone agricole						
15 780 \$ Vendu	13 900 \$ Vendu	13 910 pi ² 3	12 574 pi ² 4	12 950 pi ² 5	13 490 pi ² 6	13 485 pi ² 7
Rue des Moissons						
18 490 pi ² 13	14 685 pi ² 12	15 030 pi ² 11	14 143 pi ² 10	12 549 pi ² 9	13 540 pi ² 8	
Rue des Pionniers						
Rue Baribeau						

Subvention disponible jusqu'à 7 500 \$

418 339-2543
www.saint-casimir.com
Entre montagnes et rivières

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

LOUISA LAKEB
— AVOCATE —
CONSEILS JURIDIQUES • REPRÉSENTATION

Droit du travail • CSST • Droit de l'entreprise • Droit civil



1018, route 354 Est
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
Téléphone sans frais: 1 844 356-1313
Télécopieur : 581 703-6641
Courriel : louisa@louisalakeb.com

Site web : www.louisalakeb.com

Les Entreprises
AM *assicotte*
Electrique inc.


La corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel


Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058



Ward & ASSOCIÉS Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

Me Joscelyn Bélanger
Notaire
jbelanger@ward-associes.com
381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0
110, place de l'Église
St-Casimir QC GOA 3L0
Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517



L'auberge du
Ouvent
de Saint-Casimir

Idéal pour
les fêtes
familiales
et les
anniversaires !

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

418 339-3232 370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir
1 877 339-3232 www.aubergeduouvent.com



418 283 3346

BUFFET FROID

A L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS ET
DE VOTRE BUDGET

LINE GARNEAU

FUNÉRAILLE
ÉVÉNEMENT CORPORATIF, FAMILIAL OU
SOCIAL...

Offre de service
Tonte de pelouse
et paysagement

Pour informations :

Claude 418-339-1280
Cellulaire : 418-325-8741



GAI ÉCOUTE

Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/aide@gaiecouste.org

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires



VISITEZ NOTRE SERRE
Ouverte à tous les jours!



Saint-Casimir | 418-339-2011
OUVERT LE DIMANCHE !



Échangeons nos compétences !

418 326-1284 / portneuf@accorderie.ca / accorderie.ca/portneuf

« Système d'échange de services et participation collective »



RBQ# : 8297-3983-28

Installateur Ecoflo BIONEST TECHNOLOGIES INC. ENVIROSEPTIC

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier

2 sites pour vous servir :
St-Ubalde
Lac-aux-Sables

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060
www.entstubald.com



418 285-9555
1-888-668-0880

basco

Avant Nous avons la solution! Après

Ne changez plus desembuées faites les desembuer !

www.desembuag

Garantie 10 ans
Estimation gratuite
RBQ: 5590-6192-01

Les **Excursions de l'Ouest**
Rafting Familial
lesexcursionsdelouest.com



Rivière Sainte-Anne

418-339-3410

APPEL SANS FRAIS

211

Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

211

www.211quebecregions.ca

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JUIN 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

			<p>1</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Filles d'Isabelle</u> <u>16h30 Chavigny</u></p> <p><u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u></p>	<p>2</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>3</p>	<p>4</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p> <p><u>Fête de la</u> <u>pêche</u> <u>8h00 à 15h00</u> <u>terrain des</u> <u>loisirs</u></p>
<p>5</p> <p><u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> 11h00</p> <p>Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00</p>	<p>6</p>	<p>7</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p>8</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Fermières</u> <u>17h30 Pique-nique</u> <u>19h30 Réunion</u></p> <p><u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u></p>	<p>9</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>10</p>	<p>11</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>12</p> <p>Messe <u>St-Casimir</u> 10h30</p>	<p>13</p> <p><u>Conseil</u> <u>municipal</u> <u>20h00</u></p>	<p>14</p> <p>Messe <u>9h00</u></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p>15</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u></p>	<p>16</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>17</p>	<p>18</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>19</p> <p><u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> 11h00</p> <p>Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00</p>	<p>20</p>	<p>21</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p>22</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u></p>	<p>23</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>24</p> <p><u>Bureau</u> <u>municipal</u> FERMÉ</p>	<p>25</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>26</p> <p>Messe <u>St-Casimir</u> 11h00</p>	<p>27</p>	<p>28</p> <p>Messe <u>9h00</u></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p>29</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h30</u></p> <p><u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u></p>	<p>30</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>		